

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Corcelles-près-Payerne
RC 518-C-P
Passage à niveau la Maladaire

En raison de travaux de réfection du passage à niveau sur la route de la Maladaire, le tronçon de la route cantonale N° 518-C-P, compris entre l'intersection avec le chemin de la Gare et l'intersection avec la rue Alexandre-Dumont, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) durant 2 nuits :

du lundi 26 octobre 2026
au mercredi 28 octobre 2026
de 20h30 à 05h30

Une signalisation de déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Corcelles-près-Payerne – rte de Berne – Payerne dans les deux sens de circulation.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Corcelles-près-Payerne
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Corcelles-près-Payerne, Payerne
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Payerne
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR – Région Nord
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 518-C-P Corcelles-près-Payerne PN

Date	Dessin	Référence	N° Plan
08.10.2026	CSA	2624-49	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

